

# COMMUNIQUÉ DE PRESSE



5 juin 2025

## Fast fashion : non aux dark patterns !

La CLCV - avec 24 autres organisations de consommateurs européennes membres du Bureau européen des unions de consommateurs (BEUC) – a déposé une plainte aujourd'hui auprès de la Commission européenne et des [autorités européennes de protection des consommateurs](#) contre SHEIN pour son utilisation de techniques litigieuses ("dark patterns"). Ces techniques poussent les consommateurs à acheter plus que prévu et alimentent les problèmes environnementaux et sociaux causés par l'industrie de la fast fashion.

Ces pratiques entraînent des dépenses non consenties et des pertes économiques pour les consommateurs.

En février 2025, la Commission après avoir mené son [enquête](#), a invité SHEIN à respecter le droit européen de la consommation et à cesser d'utiliser des pratiques frauduleuses telles que les fausses remises et la vente forcée, par exemple en fixant de fausses dates limites d'achat. Notre alerte déposée aujourd'hui complète cette enquête en apportant des preuves supplémentaires sur les pratiques litigieuses.

Cette alerte invite la Commission et les autorités européennes chargées de la protection des consommateurs à demander à SHEIN de :

- **Cesser d'utiliser des techniques litigieuses** telles que la manipulation des émotions des consommateurs ou l'utilisation du défilement infini.
- **Fournir des preuves** démontrant que les témoignages de clients ou les messages tels que "stock faible" qui sont affichés de manière répétée à l'intention des consommateurs sont authentiques. Si ce n'est pas le cas, demander à SHEIN de cesser d'utiliser ces pratiques.

Si SHEIN ne prend pas de mesures correctives, les autorités doivent intervenir pour prévenir le risque de préjudice grave pour les consommateurs jusqu'à ce qu'il se conforme à la législation européenne en matière de consommation.

Les dark patterns dans la fast fashion sont un problème qui touche l'ensemble du secteur, c'est pourquoi nous demandons également aux autorités de se pencher sur d'autres commerçants qui utilisent des pratiques similaires.

**Contact.** Olivier Gayraud : 06 68 21 07 50